

Rapport de la rencontre FNEEQ-FEC-FECQ- Fédération des cégeps-MEES

Pour les syndicats du regroupement cégep

Rapport de la réunion qui s'est tenue le 15 mai de 11 h à 11 h 50.

Étaient présents pour le Ministère : Simon Bergeron (sous-ministre adjoint enseignement supérieur), Esther Blais (affaires collégiales), Jean-François Constant (Affaires étudiantes), Marie-Josée Larocque (directrice des programmes de formation collégiale), Michelle Bourgeois (directrice des relations du travail du réseau collégial), Ronald Bisson (chef de service, formation technique), Martin Maltais (directeur adjoint du cabinet), François Brochu (conseiller politique)

FNEEQ-CSN : Caroline Quesnel (présidente)

FEC-CSQ

FECQ

Fédération des cégeps

Les discussions ont principalement porté sur la session d'automne. Il est clair que nous sommes rendus à un moment charnière en vue de sa planification : les balises nationales doivent être fixées par le Ministère rapidement, à savoir dans un horizon de deux à trois prochaines semaines tout au plus.

Voici les principaux sujets exposés par la FNEEQ et la FEC (en rouge les réponses du Ministère) :

- **Réitérer la directive initiale de devoir convenir avec les syndicats les modalités d'enseignement à distance en temps de crise** (voir premières FAQ du gouvernement)
 - o Plusieurs directions prennent des décisions pour l'automne sans consultation
 - o Approbation des modifications doit passer par les instances prévues (départements, CRT, etc.)
- **Ajouter des ressources pour l'enseignement pour adapter les cours en mode non présentiel à la formation régulière ou à la formation continue en vue d'une tâche décente, ajustements à la CI**
 - o Alourdissement de la tâche (préparation, évaluation, correction à l'ordinateur, encadrement des étudiant-es, particulièrement celles et ceux en difficulté, mise à niveau des apprentissages en début de session, coordination des stages)
 - o Ratios réduits en présentiel dans les classes et les laboratoires, pour l'enseignement clinique dans les techniques de la santé
 - o Rémunération pour la préparation en formation continue/temps de préparation supplémentaire
 - o Suspendre et reporter les MED, etc.
- **Assouplir le RREC dès maintenant**
 - o Calendrier : réduire le nombre de semaines de cours
 - o PIEA

- *Évaluation (EQ-Incomplet)*
- *Épreuve uniforme, etc.*
- **Reporter toutes les échéances des travaux institutionnels non urgents**
 - *Révisions et évaluations de programme, travaux du CNPEPT, plan stratégique, reddition de comptes, etc.*
- **Fournir les outils et l'équipement informatique pour les profs (et pour les étudiant-es) en vue de faciliter l'enseignement en mode non présentiel**
 - *Ordinateurs, connexion Internet, etc.*
- **Respecter le droit aux vacances pour les volontaires redéployés dans le système de santé**
 - *La mise à jour du guide d'application de l'arrêté 2020-019 donne des précisions, mais elles ne respectent pas la réalité de l'enseignement.*
 - *Planifier leur départ en septembre (et celui des étudiant-es) pour que les ressources du RSSS les remplacent, etc.*

François Brochu : nous sommes plongés, tout comme vous, dans une situation exceptionnelle à laquelle nous devons nous adapter. Nous comprenons le message que vous nous transmettez. Nous allons tenter d'être plus rapides, mais nous faisons appel, encore une fois, à votre patience. Si les réponses semblent se faire attendre, nous analysons la situation, qui est complexe.

Simon Bergeron : nous réfléchissons en ce moment aux assouplissements du RREC pour l'automne prochain. Les décisions devraient se prendre bientôt. Quant aux règles de financement, on y travaille aussi, mais rien n'est encore déterminé, le ministre Roberge a annoncé que les dates usuelles seraient retardées. Nous sommes conscients qu'il y a des besoins financiers.

En ce qui a trait aux révisions de programme, le Ministère ne souhaite pas mettre sur la glace les travaux. Qu'il y ait un ralentissement, c'est normal, mais plusieurs programmes doivent être « modernisés » ; on croit qu'il est possible d'avancer en mettant la pédale douce.

Noémie Moisan : nous allons, du côté du CPNC, réfléchir à ce qui peut être fait pour faire avancer la situation. Nous pourrions tenir une rencontre avec les syndicats pour accélérer certaines choses en relations de travail.

Bernard Tremblay : nous sommes d'accord avec l'approche proposée par la FNEEQ et la FEC de nous concentrer sur des sujets précis. En ce moment, on sent que le niveau de tension est élevé et il faut recevoir des confirmations rapidement pour préparer l'automne, particulièrement des confirmations sur le plan financier. Les universités ont un mois d'avance sur nous dans la planification et les contraintes organisationnelles ; leur session était presque terminée à la mi-mars, alors que les cégeps ont dû gérer dans l'urgence une fin de session d'hiver substantielle. Nous nous préoccuons du décrochage des étudiant-es. Une campagne ministérielle pour la promotion de l'enseignement supérieur pourrait être une bonne idée.

Martin Maltais : nous souhaitons que la prochaine session soit une belle session, même si les conditions ne sont pas « normales », car nous devons respecter les balises de la Santé publique. Le scénario « hybride » (en présence et à distance) semble la solution la plus réaliste. Il faut envoyer d'abord un message pour rassurer le milieu ; le reste va suivre.

Organisation des activités pratiques dans les cégeps pour terminer la session d'hiver

Le premier ministre a annoncé jeudi que les établissements des commissions scolaires de la région de Montréal demeureront fermés jusqu'à la fin de l'été et que, par conséquent, même les ateliers pratiques de formation professionnelle prévus pour la diplomation ne pourront être organisés. Est-ce le cas pour l'enseignement supérieur? Les activités pratiques pourront-elles reprendre comme prévu le 25 mai prochain pour les cégeps de la Communauté métropolitaine de Montréal?

Martin Maltais : aucune modification n'est apportée au collégial à Montréal ni ailleurs dans la province ; les établissements sont « *fermés sauf pour les cas d'exception de formation pratique qui ne peuvent se faire à distance et qui sont nécessaires à la poursuite du parcours pour la diplomation de l'étudiant* ». Chaque établissement collégial doit évaluer les activités pratiques qui sont absolument nécessaires et les organiser en respectant les directives de la santé publique régionale (distanciation, désinfection, groupes réduits, etc.).

Vol de données

Plusieurs de nos membres nous interpellent au sujet de la fuite des données du système Icare. En février dernier, le ministre Roberge a annoncé une fuite de données concernant les enseignantes et les enseignants des réseaux public et privé. On annonçait que les 360 000 personnes inscrites dans les listes recevraient de la part du Ministère une lettre pour leur indiquer la marche à suivre pour contacter une société qui assure une surveillance des dossiers de crédit. À notre connaissance, aucune lettre n'a été envoyée. Par ailleurs, le Ministère indiquait qu'il était certain que 51 400 individus étaient touchés, mais que l'enquête était en cours. Est-ce que des conclusions en ont finalement été tirées de cette affaire?

Simon Bergeron : vous comprendrez que les travaux ont pris du retard dans le contexte actuel. Toutefois, nous avons bien reçu votre courriel et votre question à ce titre. Ainsi, M. Sylvain Périgny (sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources) communiquera avec vous en début de semaine prochaine afin de vous informer des développements dans ce dossier.